

**RAPPORT N° 04/1-12  
au Conseil Municipal**

**OBJET**

**CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA COMMUNE  
A LA MISE EN ŒUVRE DE CHANTIERS D'INSERTION  
(AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE / MOUFIA)**

Dans le cadre des axes prioritaires de la Commune en terme de politique d'insertion, il s'agit de mettre en œuvre, sur des sites municipaux et concernant des projets d'intérêt collectif, des chantiers d'insertion favorisant l'implication de la population (notamment des jeunes) à la mise en valeur des espaces publics (bâtiments et espaces verts).

La nature même de ce type d'opération permet de créer des étapes d'insertion pour des publics en difficulté qui vont bénéficier d'une expérience professionnelle et d'une formation (principe de l'alternance) dans le cadre d'un parcours individualisé. Les jeunes concernés seront tous bénéficiaires du Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

La contribution de la Commune se situe à différents niveaux :

Site concerné	<b>Aménagement de l'espace de convivialité de la Rocade</b>
Structure porteuse	<b>Association Dionysienne d'Education Populaire</b>
Financement résiduel CES	4 285.00 euros
<b>Total</b>	<b>4 285.00 euros</b>

Dans la perspective d'un démarrage du chantier au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, il vous est demandé d'autoriser le Maire à engager les financements afférents dont la fiche récapitulative est jointe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

LE MAIRE  
Paul VICTORIA



COMMUNE DE SAINT-DENIS REPUBLIQUE FRANCAISE

**DELIBERATION N° 04/1-12**  
**du Conseil Municipal**  
**en séance du vendredi 5 mars 2004**

**OBJET**

**CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA COMMUNE  
A LA MISE EN ŒUVRE DE CHANTIERS D'INSERTION  
(AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE / MOUFIA)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 83-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/1-12 présenté par le Maire, au nom des Commissions Prévention, Sécurité et Politique de la Ville / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Autorise le Maire à engager le financement relatif au chantier d'insertion intitulé « Aménagement de l'espace de convivialité de la Rocade » par l'Association Dionysienne d'Education Populaire.

**Le montant de la participation de la Commune est fixé à 4 285.00 euros.**

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis le, 12 MAR. 2004

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



*[Handwritten signature of René-Paul Victoria]*

**CHANTIER D'INSERTION**

**AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE**

Durée prévisionnelle du chantier	8 mois
Nombre de CES concernés	16

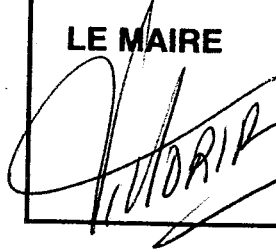
**BUDGET PREVISIONNEL**

DEPENSES		RECETTES	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
Rémunération des salariés en CES	85 708,00	Subvention Etat (95%)	81 423,00
		Subvention Mairie (5%)	4 285,00
Formation des salariés en CES	66 960,00	Contribution Etat / PLIE formation	66 960,00
Achat des outils et matériaux	50 000,00	Concession publique d'aménagement (SEDRE)	62 302,00
Coût d'encadrement	12 302,00		
<b>Total</b>	<b>214 970,00</b>	<b>Total</b>	<b>214 970,00</b>

Montant financé par la Commune	4 285,00
Participation Mairie de Saint-Denis	2,0%

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
En séance du 05 MARS 2004  
En annexe à la Délibération N° 0411-12

LE MAIRE




## FICHE RECAPITULATIVE DES CHANTIERS D'INSERTION

### PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

**DENOMINATION :** ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE

161 rue Jules Auber  
97400 SAINT DENIS

Tél. 0262.21.68.48.

Fax. 0262.21.68.49.

**OBJET SOCIAL :** Le développement local et social

L'accompagnement des associations de quartier dans les missions administratives, juridiques et d'animation.

Favoriser le lien social à travers l'accompagnement des familles les plus défavorisées dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la prévention et du travail.

Développer la citoyenneté et le civisme dans la ville, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des adultes par le travail, la formation, l'accompagnement scolaire, les loisirs, le sport santé, le sport découverte, le tourisme social...

La mise en place d'espaces d'information, de documentation, d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement social...

**REPRESENTANT :** Monsieur Alain CATICHE

### PRESENTATION DU PROJET

**NATURE ET OBJECTIFS DU PROJET :** AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE CONVIVIALITE DE LA ROCADE

- ✓ Clôture et travaux d'aménagement (éclairage, plantations, arrosage).
- ✓ Petits mobiliers urbains, parc de jeux.
- ✓ Intervention Arts plastiques sur portes.

Le projet vise à :

- ✓ Impliquer les habitants dans l'aménagement de leur quartier afin de prendre en compte leurs aspirations en terme d'aménagement de leur environnement.
- ✓ Utiliser l'opportunité de ces aménagements pour mettre les habitants dans une démarche d'insertion et définir avec eux, par eux, pour eux, des projets collectifs et/ou individuels.

**IMPACT ATTENDU EN TERME D'INSERTION ET D'EMPLOI**

L'Association va insérer 16 jeunes en CES pour une durée de 8 mois.